



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Présentation du bilan 2018
des investissements étrangers en France

Discours de Bruno Le Maire,
ministre de l'Économie et des Finances

Bercy

Jeudi 4 avril 2019

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13



Bonjour à tous.

Je suis très heureux de vous recevoir ce matin en compagnie de Christophe Lecourtier et de Pascal Cagni, que vous connaissez l'un comme l'autre, pour tirer le bilan 2018 des investissements étrangers en France.

Ce bilan est un bon bilan qui montre que nous sommes dans une dynamique positive et surtout dans une dynamique solide et que la France reste l'un des pays les plus attractifs pour les investissements étrangers en Europe.

2018 se situe en effet au même niveau que 2017. Même si le nombre d'emplois créés ou sauvegardés est légèrement inférieur, on reste dans des chiffres qui sont élevés : plus de 30 000 emplois liés à ces investissements étrangers en France. Et le nombre de projets d'investissements – 1 323 décisions d'investissement, soit 25 par semaine – est plus élevé que l'année précédente.

Je peux vous indiquer également, et c'est un point évidemment vital pour nous, que les trois premiers mois de l'année 2019, en termes d'investissements étrangers en France, sont supérieurs de 20 % aux trois premiers mois de l'année 2018. Preuve que, malgré les mouvements sociaux, la France a gardé son attractivité aux yeux des investisseurs étrangers.

Je laisserai à Christophe et à Pascal le soin de donner des précisions sur les secteurs qui sont concernés : il s'agit principalement des secteurs liés à l'industrie et à l'innovation. Je les laisserai également préciser les comparaisons avec les autres pays européens.

Ce qu'il faut retenir, c'est que la France est désormais, de manière stable et solide, un des pays les plus attractifs pour les investissements étrangers en Europe.

Pourquoi cette dynamique se poursuit-elle ? Et pourquoi les trois premiers mois de l'année 2019 sont-ils encore meilleurs que les trois premiers mois de l'année 2018 ? Pour une raison simple : nos transformations économiques, sociales et fiscales donnent des résultats. Ils se voient dans le niveau de croissance, dans le rétablissement progressif des finances publiques et dans le volume des investissements en France. Et ce qui est décisif pour les investisseurs étrangers - disons les choses clairement - c'est la poursuite de cette transformation économique et sociale de la France. C'est cela que regardent nos partenaires étrangers.

Nous avons mis en place une réforme de la fiscalité du capital à la fin de l'année 2017, qui est un changement stratégique dans les orientations fiscales françaises. Nous avons allégé la fiscalité sur le capital avec le prélèvement forfaitaire unique et la suppression de l'ISF pour faire venir des investissements et afin de dégager des moyens financiers pour investir dans l'industrie et dans l'économie française. C'est ce choix stratégique que regardent nos partenaires étrangers.

Nous avons décidé de baisser la fiscalité sur les entreprises et nous ramènerons le taux de l'impôt sur les sociétés de 33,3 à 25 % en 2022 pour toutes les entreprises. Cela n'exclut pas d'avoir à l'intérieur de ces 5 années une trajectoire un peu différente de la trajectoire définie fin 2017. Nous sommes en discussion à l'Assemblée nationale sur ce sujet et nous avons fait adopter hier en commission un projet de loi qui nous permet de demander un effort pour les entreprises qui ont un chiffre d'affaires de plus de 250 millions d'euros, de façon à ce qu'elles participent elles aussi au redressement du pays.

Mais quelle que soit la trajectoire qui sera adoptée sur la baisse de l'IS pour les entreprises de plus de 250 millions d'euros de chiffre d'affaires au moment du PLF 2020, l'objectif stratégique sera tenu : un impôt sur les sociétés de 25 % pour toutes les entreprises en 2022.



Troisième pilier de cette stratégie – après la fiscalité sur le capital et la baisse des impôts pour toutes les entreprises : la politique d'innovation.

J'étais ce matin à l'inauguration du nouveau laboratoire d'intelligence artificielle d'Atos. La maîtrise de l'intelligence artificielle, des technologies quantiques, fera la différence au XXI^e siècle entre les nations qui resteront dans la course et les nations qui seront sorties de la course économique. Et croyez-moi, avec le président de la République, nous sommes totalement déterminés à ce que la France reste dans la course des grandes puissances économiques mondiales. Le choix que nous avons fait de financer massivement l'innovation restera donc un des choix structurants du quinquennat. C'est le maintien du Crédit impôt recherche. C'est la mise en place du Fonds pour l'innovation de rupture – 10 milliards d'euros – financé par les cessions d'actifs, avec, je le rappelle, à la clé 2,5 milliards d'euros d'investissements sur 10 ans pour ces technologies de rupture.

Quatrième volet de cette stratégie économique : la loi PACTE sur la croissance et la transformation des entreprises. Elle sera votée définitivement la semaine prochaine à l'Assemblée nationale. Elle vise là aussi à faciliter le développement de nos PME, à constituer un tissu d'entreprises de taille intermédiaire partout en France, à mieux associer les salariés à la vie de l'entreprise, à la rémunération liée aux bénéfices et au succès de l'entreprise.

Ces quatre piliers de la stratégie économique française seront maintenus au bénéfice de l'emploi et de la prospérité de notre pays. Cette stratégie de transformation donne des fruits : elle sera donc poursuivie.

Elle sera aussi poursuivie parce que c'est cette clarté et cette constance qui font venir des investisseurs. Rien ne fait fuir davantage les investisseurs que l'incertitude. Ils ont besoin de constance, de stabilité, de lisibilité dans les choix économiques qui sont les nôtres. Depuis deux ans que je suis ministre de l'Economie et des Finances, la stratégie que nous avons déterminée avec le président de la République et avec le Premier ministre est très simple : nous voulons une offre française de meilleure qualité. Nous partons du principe très simple que c'est cette stratégie de l'offre qui permettra à la France de rester une des grandes puissances économiques au XXI^e siècle. La stratégie est simple, claire, lisible et nous voyons bien que c'est elle qui aujourd'hui, en termes d'investissements étrangers en France, qui donne des résultats.

Je terminerai par un mot plus personnel pour vous dire que tout cela est un travail d'équipe. Gouvernement, président de la République, Premier ministre, nous sommes là pour fixer une stratégie et tenir cette stratégie mais nous n'arriverions à rien s'il n'y avait pas des équipes exceptionnelles pour développer cette stratégie et la mettre en œuvre, la développer au niveau local avec tous nos représentants chargés de la valorisation de la France et du soutien à l'exportation dans les départements et dans les régions, sans le soutien et l'engagement personnel de Christophe Lecourtier et de Pascal Cagni. Je veux les remercier tous les deux parce que nous travaillons main dans la main quasiment au quotidien pour valoriser le territoire français et valoriser les atouts français auprès de nos partenaires étrangers.

Ces résultats, nous les devons également à la qualité des services du ministère de l'Economie et des Finances. Et je ne cesse de le dire : c'est pour moi une grande fierté de diriger une administration de cette qualité, qui obtient les résultats que nous pouvons vous présenter aujourd'hui.

Je vous remercie.